

Le Croisé

Dieu le veut :

CAUSERIE SOCIALE

NE PROFANONS PAS LE DIMANCHE

On se rappelle qu'il n'y a pas très longtemps, un ouvrier de la Colombie Anglaise se faisait tuer, le dimanche, par l'explosion d'une mine, où il travaillait contrairement à la loi de Dieu et à la loi des hommes. Les parents du défunt réclamèrent une indemnité de l'entrepreneur, devant les tribunaux. Le juge la leur refusa, en déclarant que l'ouvrier s'était fait tuer en s'exposant imprudemment, et que, d'ailleurs, il faisait un travail illégal, au moment de sa mort, la loi du Canada défendant le travail, le dimanche.

Voilà pour le jugement des hommes.

Et le jugement de Dieu ?

Ceux-là seuls qui n'ont pas la foi ou qui, aveuglés par la passion de l'argent ou la folie de la jouissance, agissent comme s'ils ne l'avaient pas, peuvent violer sans trembler le précepte très grave qui nous commande d'observer, dans le repos et la prière, le saint jour du Seigneur.

Trop nombreux, hélas ! sont ceux qui, parmi notre peuple, pourtant chrétien, ne savent plus ou, du moins, ne semblent plus savoir ce qu'est la sanctification du dimanche, et de quelles sanctions terribles Dieu a entouré, dans la Sainte Écriture, la violation du précepte dominical.

« Nous avons, aujourd'hui, au Canada, des milliers d'hommes qui travaillent le dimanche, nous écrivait récemment un correspondant distingué et bien informé ; et nos petites villes industrielles *se paganisent*. » L'âpreté au gain, la fièvre de s'enrichir nous fait un mal considérable, et nous glissons sur une pente extrêmement dangereuse.

On prétexte facilement la nécessité d'un travail ininterrompu pour forcer des ouvriers catholiques à ne tenir aucun compte de la journée du dimanche ; on augmente le salaire, ce jour-là, comme pour les inviter à violer la loi de Dieu pour l'amour du gain. Et l'on trouve des ouvriers qui se disent contents de pouvoir ainsi gagner davantage, alors qu'ils *volent* le temps du bon Dieu.

Ailleurs, on tient subrepticement ouverts certains magasins, où l'on trafique jusque pendant les offices. Dans l'une de nos